

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa première session ordinaire de l'année, le lundi 24 mars 2025 à Malabo (République de Guinée Equatoriale), sous la présidence de Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, les membres du CPM ont pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiale et sous régionale.

Au niveau mondial, selon le FMI dans ses *Perspectives de l'économie mondiale* mises à jour en janvier 2025, le taux de croissance de l'économie s'établirait à 3,3 % en 2025 et 2026, contre 3,2 % en 2024 et 3,3 % en 2023.

Au niveau sous-régional, les prévisions macroéconomiques et financières actualisées en février 2025 par les services de la BEAC tablent sur : *i*) un renforcement de la croissance à 2,9 % contre 2,6 % en 2024, en lien avec la bonne tenue des activités non pétrolières (3,9 % en 2025, contre 3,1 % en 2024) ; *ii*) un repli du taux d'inflation sous la norme communautaire, autour de 2,9 % en moyenne annuelle, contre 4,1 % en 2024 ; *iii*) une légère amélioration du solde budgétaire, base engagements, hors dons, à -0,9 % du PIB en 2025, après -1,2 % du PIB un an plus tôt ; *iv*) une dégradation du solde du compte courant, dons officiels compris, à - 4,0 % du PIB, après -0,4 % un an auparavant ; *v*) une augmentation de la masse monétaire de 10,6 %, contre 10,0 % en 2024 ; et *vi*) une augmentation des réserves de change de 4,0 % à 7 584, 9 milliards, correspondant à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 76,1 %, après 74,9 % à fin 2024 et un niveau des réserves en mois d'importations de biens et services à 4,8 mois, contre 4,6 mois en 2024.

Après analyse de l'évolution récente des conditions économiques et financières caractérisée notamment au niveau international, par une stabilisation de la croissance économique, la poursuite de la désinflation et l'assouplissement des politiques monétaires des banques centrales des principales économies, et au niveau sous-régional, par un renforcement de la position extérieure de la monnaie et une atténuation des tensions inflationnistes, le Comité de Politique Monétaire a décidé de ramener :

✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres de 5,00 % à 4,50 % ;

✓ le Taux de la facilité de prêt marginal de 6,75 % à 6,00 % .

En revanche, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir :

✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et

- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme. /-

Fait à Malabo, le 24 mars 2025

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



Yvon SANA BANGUI

A handwritten signature in blue ink, written over the printed name Yvon SANA BANGUI. The signature is stylized and appears to be a cursive representation of the name.